

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT
D'UN TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER DE 2^{ème} CLASSE
Spécialité « hôtellerie et restauration »

PV D'ADMISSION

A l'issue de sa délibération, le jury déclare le(s) candidat(s) suivant(s) admis :

Par ordre de mérite :

— Monsieur Hervé CEDRU

Dax, le 16 octobre 2024,

Les membres du Jury,

Le Président,

M. DENAYROLLES

F. LASSALLE

O. MACHEFER

D. PUJOS

JM. AUDOUY

